



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E92916

VALABLE JUSQU'AU 08/12/2026

ÉDITÉ LE

24/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 68000

Siret : 320 915 580 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4029369-001

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/276253

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/276253

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : ENTREPRISE DE CHARPENTES WALTER-VOGT

5 ROUTE ROMAINE
67140 STOTZHEIM

Téléphone : 03 88 08 95 73

Portable : 07 71 59 28 70

Fax : 03 88 08 25 84

Site Internet :

E-mail : walter.vogt@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
WALTER GÉRÔME GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	07/12/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	07/12/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	07/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.